

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 29 juin 2012

TEXTE SIGNALE

ERRATUM
de classement.

Du 22 juin 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM de classement.

Du 22 juin 2012

NOR D E F D 0 7 6 8 4 6 7 Z

Textes modifiés :

Loi n° 374 du 6 juillet 1943 (BOC, 1982, p. 1684 ; BOEM 675.1.3) modifiée.

Loi n° 57-391 du 28 mars 1957 (BOC, 1982, p. 1683 ; BOEM 675.1.3).

Arrêté du 16 octobre 2007 (JO n° 248 du 25 octobre 2007, texte n° 29 ; JO/250/2007 ; BOEM 675.1.3).

Référence de publication : Signalé au BOC 28/2012.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* des textes ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.	AJOUTER.
6 juillet 1943	Loi n° 374 (BOC, 1982, p. 1684 ; BOEM 675.1.3) modifiée, relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères.	675.1.3	110.3.3.7
28 mars 1957	Loi n° 57-391 (BOC, 1982, p. 1683 ; BOEM 675.1.3) validant la loi n° 374 du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères et rendant cette loi applicable dans les départements d'outre-mer.	675.1.3	110.3.3.7
16 octobre 2007	Arrêté (JO n° 248 du 25 octobre 2007, texte n° 29 ; JO/250/2007 ; BOEM 675.1.3) relatif au matériel du domaine hydro-océanographique des armées approvisionné et entretenu par le SHOM.	675.1.3	110.3.3.7